



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

## DOSSIER DU PARTICIPANT

Forum  
« Le développement durable,  
créateur de lien social »

Bordeaux - mardi 31 août 2010



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

### Contacts

#### Ministère:

Myra Frapier-Saab 01 40 81 79 13 - [myra.frapier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:myra.frapier@developpement-durable.gouv.fr)

Presse : Sébastien Gonfroy 01 40 81 78 32 - [sebastien.gonfroy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sebastien.gonfroy@developpement-durable.gouv.fr)

#### Mairie de Bordeaux:

Constance Deveaud 05 56 10 14 19 - [c.deveaud@mairie-bordeaux.fr](mailto:c.deveaud@mairie-bordeaux.fr)

Presse : Maryvonne Gruauff 05 56 10 21 71 - [m.fruauff@mairie-bordeaux.fr](mailto:m.fruauff@mairie-bordeaux.fr)

## Le Pacte de Solidarité écologique national : genèse et objectifs

- **Un processus de mutation pour notre société.....p.3**
- **Des propositions ambitieuses pour des constats partagés.....p.4**
- **Les 3 rapports fondateurs.....p.5**
  - **Synthèse du rapport de la mission « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation »**  
(Pierre Saglio, président de ATD Quart Monde et Alain Chosson, vice-président de CLCV - Consommation Logement Cadre de Vie)
  - **Synthèse du rapport de la mission « Amélioration de la qualité de vie dans les territoires »**  
(Agnès de Fleurieu, présidente de l'ONPES - Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale et Christian Garnier, vice-président de FNE -France Nature Environnement)
  - **Synthèse du rapport de la mission « mobilisation citoyenne et sociale »**  
(Véronique Fayet, adjointe au maire de Bordeaux et vice-présidente de l'UNCASS - Union nationale des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale et Sébastien Genest, président de FNE)

## Le Forum de Bordeaux : première expression territoriale du Pacte de Solidarité

- **Bordeaux, partenaire du Pacte de Solidarité écologique.....p.16**
- **Déroulé du Forum.....p.18**
- **Les associations participant au Forum.....p.19**

## Annexes.....p.21

- **Lettre de mission de Valérie Létard à Jean Gaeremynck, Conseiller d'Etat**
- **Lettre de mission de Valérie Létard à Alain Lecomte, Président de la section Aménagement durable des territoires au ministère du développement durable**



# Le Pacte de solidarité écologique national : genèse et objectifs

## Un processus de mutation pour notre société

Depuis 2007, le Grenelle Environnement a lancé un processus de mutations pour notre société. En moins de trois ans, les changements sont d'ores et déjà réels pour nos concitoyens.

Pour **Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer** et **Valérie LETARD, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat** dans un contexte de crise économique où les risques de précarisation sociale font du pouvoir d'achat et de l'emploi les préoccupations majeures, voire exclusives de nombreux de nos concitoyens, **la solidarité est plus que jamais la clef de cette mutation.**

Ainsi, « solidarité » et « écologie » sont les deux expressions d'un même projet où chacun est appelé à prendre en compte l'impact de son activité sur les hommes et l'environnement.

L'association de ces deux politiques est d'ailleurs aux fondements même du développement durable posés par le rapport Brundtland (ONU-1987) « Notre Avenir à Tous » : le développement durable doit « concilier le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale afin de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

C'est dans cette perspective que **Valérie LETARD et Jean-Louis BORLOO ont mobilisé ensemble des acteurs de l'environnement et de la solidarité autour de 5 thèmes :**

1. « **Croissance verte et emploi** », présenté le 28 janvier dernier au CNIT<sup>1</sup> ;
2. « **Lutte contre la précarité énergétique dans le logement** », Bertrand Lapostolet (Fondation Abbé Pierre) et Alain de Quero (Anah) sous la coordination de Philippe Pelletier, président du comité stratégique du plan « Bâtiment-Grenelle », présenté le 26 janvier dernier<sup>2</sup> ;
3. « **Modes de vie** », Pierre Saglio (président de ATD Quart Monde) et Alain Chosson (vice-président de CLCV - Consommation Logement Cadre de Vie), présenté le 17 février dernier ;
4. « **Territoires** » Agnès de Fleurieu (présidente de l'ONPES - Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale) et Christian Garnier (vice-président de FNE -France Nature Environnement), présenté le 17 février dernier ;
5. « **Citoyenneté** », Véronique Fayet (adjointe au maire de Bordeaux et vice-présidente de l'UNCASS - Union nationale des Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale) et Sébastien Genest (président de FNE), présenté le 17 février dernier.

---

<sup>1</sup> Dossier de presse en ligne :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-metiers-de-la-croissance-verte.html>

<sup>2</sup> Dossier de presse en ligne :  
[http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id\\_article=14864](http://www.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=14864)

# Le Pacte de solidarité écologique national : genèse et objectifs

## Des propositions ambitieuses pour des constats partagés

Les 3 rapports rendus publics le 17 février à l'occasion du Forum « Solidarité et Ecologie » sont fondateurs et ambitieux.

### Des constats partagés

- les plus modestes sont les plus exposés aux risques environnementaux ;
- les plus modestes cumulent inégalités sociales et environnementales ;
- les plus modestes ont une expérience à valoriser en matière de développement durable ;
- les politiques publiques restent trop cloisonnées ;
- le cloisonnement des acteurs de la solidarité et de l'environnement reste trop important ;
- le développement durable est une espérance pour les plus modestes et une nécessité pour la protection de la planète.

### Des propositions ambitieuses

Par souci d'exhaustivité l'intégralité des propositions figure dans les synthèses ci-après ainsi que dans les rapports mis en ligne sur le site Internet :  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

### Une attente forte

- Revenir aux sources du développement durable pour un développement équilibré et notamment mettre en avant la lutte contre la pauvreté ;
- Placer sur un même plan le respect de l'environnement et la solidarité ;
- Faire que le développement durable profite à tous ;
- Prendre le temps de la réflexion et du débat avec les acteurs et la population ;
- Engager un processus et non un plan d'action fini.

# Le Pacte de solidarité écologique national : genèse et objectifs

## Les 3 rapports fondateurs

### Synthèse du rapport de la mission « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation »

Mission présidée par :

- Pierre SAGLIO, Président du mouvement ATD Quart Monde France
- Alain CHOSSON, Vice-président de la CLCV

Avec la collaboration de :

- Michel AUSSEDT, ATD Quart Monde
- Nadia BOEGLIN, CGDD
- Pierre DOUILLARD, ADEME
- Bernard PERRET, CGEDD

#### • **Thème de l'étude demandée par les ministres**

Par lettre de mission adressées le 18 novembre 2009, Madame Létard et Monsieur Borloo ont demandé à Pierre Saglio, Président du mouvement ATD Quart Monde France et Alain Chosson, Vice-président de la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de vie), chargé des questions de développement durable – de participer aux travaux lancés par la Ministre pour un Pacte de la solidarité et de l'écologie sur la thématique de « **la transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation.** »

Le travail, mené dans des délais très courts, a été enrichi par une quinzaine d'auditions de plusieurs représentants d'associations, syndicats et institutions et a bénéficié de l'assistance de trois fonctionnaires membres du CGDD, du CGEDD et de l'ADEME.

L'étude comprend trois parties : un retour sur la définition du développement durable pour en souligner toutes les facettes et leur complémentarité, l'énoncé de quelques repères devant soutenir les politiques de mise en oeuvre du développement durable et enfin l'énoncé de quelques propositions dans les domaines plus précis énoncés dans la lettre de mission.

#### • **L'éradication de la pauvreté, au cœur du développement durable**

Cet objectif est en effet explicite dans la définition du concept de développement durable, telle qu'elle a été présentée pour la première fois dans le « rapport Bruntland » élaboré par la commission mondiale sur l'environnement et le développement à la demande du secrétaire général de l'ONU en 1983 :

**« La Commission estime que la pauvreté généralisée n'est pas une fatalité. Or, la misère est un mal en soi, et le développement soutenable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous, et pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres. »**

Pour y parvenir, le développement durable souligne l'impérieuse nécessité de conjuguer le développement dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale. Il ne peut **donc être réduit à l'une d'entre elles**.

- **Quelques repères d'un développement durable équitable pour tous**

- **L'accès de tous aux services essentiels et aux droits de tous.** La mission a ainsi énuméré les services essentiels : eau et assainissement, énergie, mobilité, moyens de paiement et moyens de communication. Cette liste n'est pas figée, puisqu'elle doit évoluer avec les technologies et les évolutions de la société.
- **Le refus des développements séparés et du creusement des inégalités.** C'est le refus de séparer l'économique, le social et l'environnemental si l'on veut que le développement soit équitable et supportable pour tous. C'est également le refus que quiconque soit abandonné et que le bien-être et la promotion des uns se fassent au détriment de la promotion des autres.
- **La conciliation entre échéances à court, moyen et long terme,** conciliation essentielle pour que les politiques ne se cantonnent pas à l'urgence empêchant leurs bénéficiaires de se projeter dans l'avenir et reportant sur les générations futures les conséquences des choix à court terme.
- **L'évolution nécessaire des pratiques de production et de consommation** pour une consommation plus mesurée, moins éphémère, renforçant les liens entre consommateurs et entre consommateurs et producteurs
- **La participation de tous et l'appropriation par tous du développement durable.**

- **Quelques propositions en matière de consommation, comportements et modes de vie**

La mission a souligné un préalable à toute proposition visant la transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation pour tous : **la mise en oeuvre du droit à la sécurité de revenu**. La mission rappelle que c'est un droit constitutionnel qui doit permettre à tout ménage de disposer de revenus de droit, lisibles, prévisibles et d'un montant suffisant, revenus assurés prioritairement par l'emploi. Ce droit nécessite une politique volontariste qui combine hausse des minima sociaux (et en particulier une revalorisation du RSA socle), lutte contre l'emploi précaire et mal rémunéré, celle-ci passant par la formation et l'accompagnement professionnel.

1. **Garantir l'accès aux services essentiels, en appliquant notamment certains principes de tarification pour permettre à chacun d'en bénéficier tout en limitant les surconsommations**

Afin d'assurer à tous un accès aux services essentiels, la mission a reconnu la nécessité d'appliquer à tous les consommateurs une tarification progressive et modulée des services essentiels pour que chacun en bénéficie tout en limitant les surconsommations.

Cette tarification doit être combinée avec des mesures d'aide à l'investissement qui permettent de réduire les consommations, notamment d'eau et d'énergie, et avec un dispositif global de solvabilisation des ménages, via le « forfait charges » des aides au logement, qui pourrait s'appliquer à l'ensemble des services essentiels. Service par service, la mission a également énuméré des propositions complémentaires : garantir l'accès public et gratuit à des fontaines dans chaque commune, revoir les tarifs sociaux de l'énergie, diffuser les initiatives qui favorisent la mobilité tout en limitant la dépendance à l'automobile,

diffuser largement le micro-crédit pour le financement de biens durables, adapter les outils de communication aux besoins des plus défavorisés grâce à une maniabilité et une accessibilité adaptée.

## **2. Mettre fin aux circuits de consommation discriminant des pauvres**

Les distributions alimentaires de toute nature représentent aujourd'hui en France un équivalent quotidien de 2,5 millions de repas. C'est un véritable circuit de consommation spécifique pour les pauvres qui a ainsi été institutionnalisé. La mission demande que les pouvoirs publics prennent l'engagement de mettre en oeuvre des politiques alternatives afin de limiter le recours à ces modes de consommation aux seuls dépannages ponctuels liés à des situations d'urgence particulières, individuelles ou collectives. Plusieurs actions présentées dans le rapport pourront participer à cet objectif.

## **3. Soutenir la diffusion de démarches de mise en réseau entre producteurs et consommateurs**

Le renforcement du lien social entre consommateurs et entre consommateurs et producteurs figure au cœur de cette nouvelle forme de consommation qui est recherchée. Le développement des circuits économiques courts et des réseaux associatifs favorisant les interactions sociales entre producteurs et consommateurs peut avoir des effets positifs, tant au plan social qu'économique et environnemental. La mission souhaite ainsi que plusieurs initiatives qui lui ont été présentées soient largement diffusées et soutenues : agriculture de proximité, jardins familiaux et collectifs, accompagnement à l'auto-réhabilitation, organisation du secteur de la réparation pour limiter l'obsolescence des équipements, ainsi que de nombreuses autres initiatives portées par l'économie sociale et solidaire.

## **4. Encourager les comportements civiques visant un développement durable équitable pour tous et assurer les conditions de la participation publique de chacun**

Il faut s'assurer que les compétences, les savoirs de chacun, quelles que soient sa situation et ses origines, soient reconnus et que tous soient associés au débat et à la recherche de solutions si l'on veut que celles-ci assurent un progrès à l'ensemble des citoyens. Chacun doit être acteur de développement durable, et non, comme c'est trop souvent présenté, seulement destinataire de politiques publiques élaborées sans lui. La mission rappelle donc les conditions à mettre en oeuvre dans le débat public. Elle formule également plusieurs propositions pour l'éducation et la formation tout au long de la vie au développement durable et la participation citoyenne à la vie associative et au débat public local. Les changements culturels doivent concerner tout autant le citoyen, consommateur ou usager mais aussi l'ensemble des acteurs économiques, politiques, financiers. Les pratiques qui présentent les plus grands risques par rapport à l'objectif d'une consommation durable, doivent être encadrées.

## **5. Elaborer de nouveaux indicateurs pour mesurer nos progrès vers le développement durable**

La mission a tenu enfin à rappeler l'importance de rechercher de nouveaux outils pour mesurer nos progrès vers un développement durable équitable pour tous. La mission demande au Gouvernement de missionner le CESE pour mettre sur pied ces indicateurs et préconise qu'ils servent de repères au Parlement pour évaluer chaque année l'impact de la Stratégie Nationale du Développement Durable.

## Synthèse du rapport de la mission « Amélioration de la qualité de vie dans les territoires »

Mission présidée par :

- Christian GARNIER, Vice Président de France Nature Environnement et
- Agnès de FLEURIEU, Présidente de l'ONPES

Rapporteur :

Anne CHARREYRON-PERCHET

Avec la collaboration de :

- Bernard BRILLET,
- Pascal DOUARD,
- Marie-Ghislaine DELACOURT

### • **CONSTAT**

Ce rapport a été établi à partir des points de vues exprimés par le groupe de travail.

L'amélioration de la vie sur les territoires impose en de nombreux endroits de réconcilier les deux dimensions de cohésion sociale et de défense de l'environnement. Ces notions sont aujourd'hui trop disjointes, tant dans les prises de décision individuelles que dans les politiques publiques. Le social est trop exclusivement associé au court terme, l'environnement au long terme. Les populations défavorisées perçoivent mal comment elles pourraient bénéficier des politiques environnementales et de développement durable, les mécanismes de répartition équitable des coûts d'une amélioration de l'environnement étant souvent peu explicités. Pire, la dissociation dans les politiques publiques entre objectifs économiques, objectifs sociaux et objectifs environnementaux aboutit à ce que des mesures à vocation sociale puissent avoir des impacts négatifs au plan écologique, et à ce que des dispositions visant à préserver l'environnement puissent générer des exclusions. Dans le domaine de l'habitat, la mise en oeuvre du prêt à taux zéro, a eu pour conséquence, dans certaines régions, de renforcer l'étalement urbain avec des effets induits négatifs en terme environnemental. Dans le domaine de la santé, la fermeture d'hôpitaux de proximité peut générer des coûts énergétiques et sociaux importants.

La mesure des impacts environnementaux sous forme de quantités physiques et non d'effets sur les individus a accentué cette dissociation, de même que la sectorisation des financements et des politiques d'aménagement.

La diversité des territoires sur lesquels se manifestent les inégalités écologiques et sociales a été soulignée. Les territoires pertinents pour étudier ces inégalités et agir pour une plus grande équité correspondent davantage à des bassins de vie qu'à des territoires administratifs, surtout quand ceux-ci sont trop réduits pour qu'une solidarité puisse s'y exprimer.

Enfin, l'absence de données et d'indicateurs permettant une mesure fiable des inégalités a été notée. Les données disponibles demeurent trop segmentées et sont rarement rapprochées.

Ce constat montre l'intérêt d'un enrichissement mutuel des politiques sociales et environnementales. La prise en compte des dimensions écologiques permet d'avoir une meilleure appréhension des inégalités ; de la même façon, la prise en compte des aspects sociaux permet d'avoir un meilleur regard sur les politiques environnementales.

- **Orientations stratégiques**

- 1. Développer la connaissance et qualifier les inégalités territoriales**

Des domaines sont insuffisamment investigués au niveau territorial comme l'accès aux aménités, aux services de santé, l'exposition aux risques, l'accès à la culture et aux savoirs. L'appréciation des fragilités territoriales passe par ailleurs par une réelle approche systémique détaillant les tendances d'évolution pour chaque secteur, ainsi que les cumuls et interrelations entre secteurs. Quels que soient le nombre et la qualité des données recueillies, le diagnostic est à partager avec tous les acteurs du territoire. Ceci suppose de faciliter l'accès à l'information, voire de développer l'éducation au développement durable. L'amélioration de la connaissance sur les inégalités écologiques et sociales n'implique pas seulement de rassembler les données existantes mais également de développer les méthodologies et recherches correspondantes.

- 2. Appréhender l'équité en fonction de la diversité des territoires**

L'amélioration de la qualité de vie sur les territoires impose certes de réduire les inégalités mais le groupe dans son ensemble a estimé qu'il est important de ne pas promouvoir au nom de l'équité, et même de manière implicite, un modèle unique. En matière d'accès aux services, les expériences montrent que des solutions originales, adaptées aux contextes locaux et notamment aux densités de population, peuvent être mises en œuvre.

- 3. Raisonner sur des territoires cohérents**

Pour parvenir à des « territoires robustes et désirables », des échelles suffisantes sont à privilégier, qui permettront la mise en œuvre des cinq finalités des démarches territoriales de développement durable et des services associés, en facilitant la mutualisation des moyens et l'exercice de solidarités.

L'émergence de chefs de file de collectivités, clairement identifiés et pleinement responsables de la conduite de politiques intégrées, est aussi un gage de succès.

- 4. Promouvoir les approches transversales**

Mieux lier politiques sociales et politiques environnementales apparaît comme une exigence minimale, bien qu'elle soit encore aujourd'hui trop rarement appliquée. Des approches et démarches intégrées permettent de faire mieux, et de replacer politiques sociales et environnementales dans une démarche plus globale. Ces approches intégrées se veulent globales et systémiques, à l'opposé d'une démarche cartésienne qui chercherait à agir sur un ou plusieurs éléments du tout en perdant de vue la globalité du problème posé. Plusieurs politiques ou démarches territoriales s'inscrivent dans cette logique :

- les Agendas 21 et autres démarches territoriales de développement durable ;
- l'élaboration de politiques foncières à buts multiples ;
- les villes durables, au sens du référentiel européen prolongeant la stratégie de Leipzig.

Nombre d'outils de planification peuvent également être adaptés dans cet esprit et notamment les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) qui doivent être prochainement renouvelés.

- 5. Favoriser l'implication des parties prenantes**

Les membres du groupe ont souligné l'importance de l'élaboration de politiques au plus près des territoires pour correspondre le plus possible à la demande locale.

Trois notions se conjuguent ici, celles de subsidiarité, celle de démarche ascendante dite « bottom-up », et celle de participation des parties prenantes au processus de décision.

L'accès à l'information et au débat conditionne la qualité des processus participatifs. Les associations ou médiateurs peuvent contribuer à faire intervenir les groupes les plus défavorisés.

L'expression des parties prenantes est d'autant plus riche qu'elle peut se confronter à celle des autres parties prenantes, par exemple dans le cadre de la gouvernance à cinq. Cela suppose une capacité de la société civile à s'organiser pour pouvoir faire face aux nombreuses sollicitations des démarches participatives.

Les partenaires économiques se révèlent être des acteurs essentiels des partenariats locaux. Le caractère général de leur champ d'intervention, leurs moyens financiers et humains leur permettent d'agir plus facilement que d'autres.

## 6. Privilégier les actions préventives

Les politiques de lutte contre les inégalités se bornent souvent à réparer, pour éviter de trop graves désordres, mais sont très rarement l'expression d'une vision partagée de l'avenir. Ne vaut-il pas mieux, par exemple, combattre en amont les risques de ségrégation urbaine plutôt que de conduire des politiques correctives ayant spécifiquement comme objet l'amélioration de la situation environnementale des catégories les plus défavorisées ?

### Conclusion

Les membres du groupe ont exprimé le désir que le présent rapport ne soit considéré que comme un rapport d'étape préparatoire. Ils ont également souligné qu'il serait nécessaire d'articuler les mesures territoriales avec les autres mesures proposées au titre de la précarité énergétique, des emplois de la croissance verte, de la consommation ou de la gouvernance.

Des lieux d'expérimentation existent sur les territoires, qui montrent la possibilité d'évolutions vers une meilleure intégration des dimensions sociales, environnementales et économiques. Pour poursuivre le travail commencé, il faut prendre appui sur ces expériences et sur les acteurs qui les portent, notamment les collectivités territoriales qui ont engagé une démarche de type Agenda 21.

Au-delà de ces expériences, une véritable intégration de toutes les dimensions du développement durable – seule de nature à améliorer effectivement la qualité de la vie sur les territoires – impose d'approfondir la réflexion sur les outils et les méthodes, et d'identifier les incohérences et les dysfonctionnements. Elle conduit aussi à recommander que les approches intégrées soient également bien prises en compte dans le débat actuel sur la réforme des collectivités territoriales et de leur financement.

## • PROPOSITIONS

### I. Pour développer la connaissance et qualifier les inégalités territoriales

#### 1. Parvenir à un meilleur croisement des données territoriales

- en intégrant dans les enquêtes économiques et sociales de l'INSEE des données territorialisées de santé et d'environnement,
- en définissant les outils de méthode permettant la mise en perspective de données provenant de sources hétérogènes (y compris des multiples observatoires existants),
- en facilitant la constitution d'équipes pluridisciplinaires.

2. Mieux identifier les déterminants environnementaux de santé, sur la base des propositions des rapports récents des Agences régionales de santé « Les inégalités sociales de santé », et du Haut conseil de la santé publique « Les inégalités sociales de santé : sortir de la fatalité ».
3. Au delà des données objectives d'ordre social ou environnemental, prendre en compte des données concernant l'appréciation du ressenti des habitants au regard de la qualité de la vie et de leur environnement.
4. Développer les diagnostics préventifs
  - par des simulations permettant d'apprécier l'effet de nouvelles normes ou de nouveaux dispositifs sur les populations les plus exposées,
  - par une extension du repérage des points noirs à l'émergence de zones " grises", c'est à dire de zones cumulant des fragilités susceptibles de s'aggraver.
5. Assurer un plus large accès aux données administratives par le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication sous un format accessible.
6. Assurer une meilleure couverture des zones rurales par ces technologies.
7. Encourager le processus de production de diagnostic partagés, fondement premier d'une participation citoyenne.
8. Améliorer la connaissance des facteurs producteurs d'inégalité d'accès et d'exposition.
9. Conduire des études comparatives pour identifier comment les autres pays européens intègrent les dimensions de cohésion sociale et environnementale.
10. Mobiliser et mutualiser les connaissances des acteurs de terrain des secteurs de l'environnement et du social

## **II. Pour appréhender l'équité en fonction de la diversité des territoires**

11. Trouver, lorsque des services essentiels s'éloignent d'un territoire, des solutions originales et alternatives pour amener les services à proximité des habitants :
  - tournées de commerçants et de professionnels de santé,
  - création de plate-formes polyvalentes associant des services administratifs et des commerces par exemple,
  - implantations de services diversifiés dans les lieux de transit ( gares, terminaux routiers...),
  - développement d'une offre de transport collectif en gestion publique ou associative (transport à la demande, minibus).

## **III. Pour raisonner sur des territoires cohérents**

12. Identifier, avec les collectivités territoriales concernées, sur des territoires ayant une cohérence socio-économique des chefs de file pour être les gardiens à la fois de la solidarité écologique, sociale et économique.

#### **IV. Pour promouvoir les approches transversales**

- 13.** Faire en sorte que les documents de planification ou stratégiques, à l'échelle d'un territoire, ou les outils existants intègrent des objectifs de cohésion sociale, et que les moyens de les appliquer soient mis en œuvre :
- améliorer la prise en compte des aspects sociaux dans les études d'impact et les enquêtes publiques,
  - intégrer la dimension environnementale dans la nouvelle génération de CUCS (CUCSE).
- 14.** Mesurer par une approche en coûts consolidés la pertinence des mesures d'aide sectorielles
- 15.** Généraliser l'élaboration de SCOT dans l'ensemble des territoires ruraux (Grenelle Environnement).
- 16.** Dépasser les cloisonnements sectoriels dans la gestion urbaine notamment par l'utilisation de référentiels permettant une approche transversale (voir annexe 3).
- 17.** Transformer les outils financiers pour qu'ils prennent en compte une approche intégrée des paramètres du développement durable.

#### **V. Pour favoriser l'implication des parties prenantes**

- 18.** Créer des conditions favorables à la participation : compensations, aide à la mobilité, services à la personne pour que les individus puissent plus facilement participer aux réunions organisées.
- 19.** Aller au devant des citoyens les plus indifférents au développement durable par des démarches pédagogiques qui soient directement dans le champ de leurs préoccupations quotidiennes.

## Synthèse du rapport de la mission « Mobilisation citoyenne et sociale »

Mission présidée par :

- Véronique FAYET, Vice-Présidente de l'Union nationale des CCAS (UNCCAS), Adjointe au Maire de Bordeaux et
- Sébastien GENEST, Président de France Nature Environnement (FNE)

### • **Comment la question de la mobilisation citoyenne et sociale a-t-elle été abordée ?**

La mission a considéré qu'elle ne pourrait traiter, dans les délais impartis, l'ensemble des questions posées par les termes « mobilisation citoyenne et sociale ». Elle a choisi d'aborder la réflexion sous l'angle suivant : comment activer une mobilisation citoyenne et sociale permettant de faire du développement durable une valeur et des réalités partagées par le plus grand nombre, dans la société française ?

La mission a estimé que, si le développement durable doit se traduire dans des principes et des pratiques largement réparties, en bonne logique la mobilisation citoyenne et sociale doit toucher l'ensemble des composantes de la société. Mais elle a pris le parti, sans exclure telle ou telle de ces composantes, de porter son attention principalement sur les populations les plus modestes ou les moins favorisées. C'est pourquoi la plupart des personnes ou organisations entendues par la mission interviennent dans le champ du social et en direction de ces publics.

Les constats figurant dans le rapport doivent être approfondis et discutés. Les propositions ou plutôt les orientations, devront pour la plupart être davantage étudiées. Plus généralement, la mission préconise que le processus d'élaboration du « pacte de solidarité écologique » soit cohérent avec la recherche qu'il affiche d'accroître la mobilisation citoyenne. Le pacte de solidarité gagnerait à ne pas être conclu trop rapidement, et sa préparation pourrait sans doute utilement s'élargir à une participation qui ne se limite pas à des représentants de la gouvernance à cinq.

### • **Constats**

La mission a entendu nombre de constats convergents, exprimés le plus souvent avec force. Les plus significatifs sont les suivants :

Même si la population française est désormais acquise au développement durable, les valeurs et pratiques qu'il recouvre restent inaccessibles pour les parties importantes de la population (que TNS-SOFRES évalue à environ 30%). Celle-ci, sans y être indifférente, n'a pas les moyens de se les approprier, parce que sa préoccupation première est d'abord de faire face aux besoins et difficultés de l'existence quotidienne.

C'est pourquoi, les liens entre politiques de développement durable et politiques sociales devraient être renforcés. L'État ne peut promouvoir efficacement le développement durable s'il se désengage dans le même temps des politiques sociales en direction des plus démunis. La politique de la ville notamment, alors qu'elle est en perte de vitesse, pourrait oeuvrer en faveur du développement durable, parce qu'elle est territorialement ancrée et qu'elle permet d'atteindre les catégories de la population les plus démunies. Pour beaucoup, la crédibilité des politiques qui seront menées au titre du développement durable dépend d'un préalable : la poursuite volontariste des politiques de lutte contre la pauvreté et de réduction des inégalités.

Pour « insérer » les populations en situation de fragilité ou de précarité sociale dans des

activités participant du développement durable, il est jugé préférable non pas de les viser en tant que telles, mais de s'appuyer sur des actions ou des projets territoriaux. La proximité rejoint ici l'efficacité.

L'implication en faveur du développement durable est davantage facilitée par des actions concrètes que par des discours généraux.

La mobilisation citoyenne et sociale suppose des modifications profondes dans la gouvernance. Tous les interlocuteurs rencontrés estiment qu'il est possible de faire participer davantage les français aux projets ou opérations de la cité, partant ceux, nombreux, qui participent du développement durable. Mais Il faut pour cela reconsidérer les rapports entre la population, les citoyens, et les décideurs. Trop de projets sont « descendants » et « élitistes » : pour mobiliser, il faudrait pratiquer des démarches plus ascendantes et plus ouvertes.

- **Préconisations**

- 1. Favoriser et faciliter l'accès à l'information, aux droits et aux initiatives en matière de développement durable**

Les orientations regroupées ici ont la même finalité générale : pour les publics en situation difficile, l'efficacité consiste à mieux les écouter, notamment dans l'expression de leurs besoins ressentis, d'aller à leur devant et de leur proposer concrètement des appuis. Différentes mesures sont envisageables. Par exemple : élaborer une plate-forme collaborative qui permettrait à chacun de s'informer et d'être conseillé, en fonction de son profil, de sa consommation, de ses moyens et de ses pratiques, quant aux actes quotidiens orientés vers le développement durable ; adapter les dispositifs d'aide individuelle en faveur du développement durable aux populations modestes ; renforcer l'accompagnement individuel des plus défavorisés.

- 2. Valoriser, soutenir la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leurs territoires**

Des dispositions de principe dans les textes relatifs à certains projets ou programmes pourraient prescrire la nécessaire participation des citoyens aux décisions qui les concernent en matière d'environnement et de développement durable, en particulier lors de l'élaboration des projets territoriaux. Plus concrètement, il serait utile de proposer à ceux qui hésitent à s'exprimer de les former aux discussions et débats publics, de favoriser la mise en réseau et la rencontre des habitants de territoires différents sur des sujets débattus collectivement, de mieux identifier les pratiques de développement durable, mises en œuvre par les populations défavorisées et modestes.

- 3. Accompagner la mobilisation des acteurs- relais**

Les mesures ici envisagées visent surtout à développer les formations professionnelles des travailleurs sociaux mais aussi des élus, des techniciens et agents des services des collectivités, en se focalisant non plus sur les grands principes du développement durable mais sur leur mise en œuvre. Autres vecteurs identifiés, les femmes, les jeunes et l'éducation. Des approches éducatives préventives, relatives aux divers enjeux du développement durable, devraient être portées par le système scolaire, par exemple en s'appuyant sur des « préventologues ».

- 4. Faire évoluer la conduite des politiques publiques, dans la perspective du développement durable**

Les grands réseaux, sociaux d'une part et environnementaux d'autre part, n'interagissent pas entre eux au regard du développement durable : les premiers sont encore insuffisamment concernés par les questions environnementales, les seconds par les questions sociales. Les ministères correspondant pourraient conjointement aider à des rapprochements dans la prise en compte respective des différents enjeux.

Pour mobiliser au titre du développement durable, les expériences acquise par les acteurs de la politique de la ville pourraient être davantage utilisées, de même que pourraient être plus exploités les Agendas 21 et les projets territoriaux de développement durable.

## **5. Renouveler et élargir les processus de débats publics**

Il s'agit de reconsidérer les méthodologies de participation. Le rapport les détaille ; parmi les dispositions les plus significatives, on peut citer ici : l'élaboration d'un diagnostic réellement partagé sur l'existant, la réalisation d'études contradictoires, l'élargissement des problématiques à des dimensions autres que techniques et relatives au cadre de vie et aux aspects sociaux et environnementaux, la création de commissions régionales du débat public.

## **6. Des approfondissements nécessaires**

La mission n'a pas pu, dans les délais impartis, étudier différentes orientations, qu'elle considère comme pertinentes au regard de la question de « la mobilisation citoyenne et sociale ». Elle recommande donc que des travaux ultérieurs permettent d'approfondir les points suivants : l'amélioration des diagnostics et de la connaissance ; l'exemplarité des pouvoirs publics ; la promotion de l'économie sociale et solidaire ; la responsabilité sociétale des organisations ; le rôle des femmes.

# Le Forum de Bordeaux : première expression territoriale du Pacte de Solidarité

## Bordeaux, partenaire du Pacte de Solidarité écologique

Bordeaux est étroitement lié à la genèse de ce pacte puisqu'à la demande d'Alain Juppé, Véronique Fayet y a contribué en élaborant un rapport sur la citoyenneté et les territoires en partenariat avec Sébastien Genest, ex-président de France Nature Environnement.

La politique sociale et environnementale de la ville lui donne une longueur d'avance en matière de développement durable et de cohésion sociale : preuve en est le dynamisme de son agenda 21 et de son agenda social, deux calendriers d'actions étroitement liés.

## Bordeaux, reconnue pour son engagement social et durable

- > **Prix de l'innovation sociale locale 2006** par L'union Nationale des CCAS pour l'action visant à accompagner les familles en difficulté dans l'auto-réhabilitation de leur logement.
- > **Marianne d'or 2007** (catégorie mode de déplacements alternatifs, lors du concours national des Villes et Villages) pour son plan cyclable. Bordeaux, 1ère ville cyclable de France avec 173 vélos pour 10 000 habitants.
- > Alain Juppé, **élu local de l'année 2007**, en reconnaissance de son action de redynamisation de la ville avec l'aménagement des quais, le classement UNESCO du port de la Lune et la Maison du vélo.
- > **E-visionary award 2007** de World Electric Vehicle association, pour la politique de mobilité urbaine électrique (tramways, navettes électriques de centre-ville, véhicules de services électriques et hybrides).
- > **Grand prix National pôle excellence de cœur de ville 2008** distingue le projet urbain de Bordeaux en termes d'organisation et d'aménagement urbain (1ère édition du Concours National des Villes).
- > **Trophée de l'Aménagement Urbain 2008** du groupe Moniteur, pour le projet d'aménagement urbain du fleuve conçu par Michel Corajaud (maitrise d'ouvrage CUB).
- > **Prix Territoria 2008** (catégorie aménagement de l'espace public) pour la réalisation du skate park des quais.
- > **Prix Territoria 2008** (catégorie valorisation du patrimoine) pour le recensement du patrimoine architectural et urbain inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme.
- > **Ruban du patrimoine 2008** par la Fédération française du bâtiment et la Fondation du patrimoine) pour la réhabilitation de la Maison cantonale de la Bastide.
- > **Ruban du développement durable 2008-2010** décerné par l'association des Maires de France et le Comité 21, pour la vision stratégique de la ville en matière de développement durable. Il est reconduit pour la période **2010-2012**.



- > **Prix Territoria 2009** (catégorie évaluation). Il distingue la ville pour la mise en place de processus d'évaluation et d'amélioration continue de la propreté.
- > **Trophée EcoActions 2009** remis par l'association des Eco-Maires suite aux actions d'économie d'eau.
- > **OIN Euratlantique, Projet Plaine de Garonne labellisé EcoCités 2009** par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement. Ce projet co-signé par les villes de Bordeaux, Bègles, Cenon, et Floirac veut initier une démarche résolument novatrice en matière de durabilité urbaine de l'agglomération.
- > **Ecoquartier Ginko labellisé EcoQuartiers 2009** par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.
- > **2010, Lauréat du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés.** Ce cadre permet de développer un nouveau mode d'intervention et de gouvernance sur le centre ancien pour une diversité fonctionnelle et sociale et une adaptation aux enjeux énergétiques.
- > **2010, lauréate de année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** pour les ateliers de développement social local (ADSL).

# Le Forum de Bordeaux : première expression territoriale du Pacte de Solidarité

## Déroulé

**9h-9h30 :** ouverture par **Véronique Fayet**, Adjointe au maire chargée des politiques de solidarité, de santé et des seniors et **Anne Walryck**, Adjointe au maire, chargée de la politique du développement durable.

**9h30-11h :** associations, élus et experts présenteront leurs initiatives écologiques et solidaires au sein de plusieurs thématiques :

- **9h30-10h : La nature en ville, créatrice de lien social**

Interventions de Freach&Cheap, Yakafaucon, Les Jardins d'Aujourd'hui, Clos Serein village St Seurin ; Lycée de Saintonge, etc.

- **10h-10h30 : Economie sociale et solidaire, système d'économie locale**

Interventions du Garie, Epicerie solidaire, Amap Gironde, Les Petits Cageots, etc.

- **10h30-11h : Habiter autrement**

Interventions d'une assistante sociale formée par l'Ademe à Mérignac à la précarité énergétique et aux économies d'eau, d'Unis Cité, de Promofemmes, EDF, Ateliers Bains Douches Les Petits Débrouillards, Mesolia, Les Compagnons Bâtisseurs etc...

**11h15-12h :** débat en présence d'Alain Juppé et de Valérie Létard

**12 h :** point presse

**12 h 15 :** cocktail

# Le Forum de Bordeaux : première expression territoriale du Pacte de Solidarité

## Les associations participant au Forum

### Débat n°1 : La nature en ville, créatrice de lien social

#### Friche & Cheap

L'association Friche and Cheap a été créée en septembre 2009, par deux étudiants paysagistes, un ingénieur agronome et une architecte. Son objectif est de travailler et de réfléchir à la réappropriation des espaces urbains délaissés par les riverains.

Exemple d'action menée :

L'ouverture du Jardin Partagé Carle Vernet en partenariat avec la Mairie de Bordeaux. Ce projet construit en concertation avec les habitants du quartier veut offrir un espace collectif et convivial autour du jardinage. Ce jardin d'une superficie de 1000m<sup>2</sup> regroupe aujourd'hui une trentaine de jardiniers.

#### Yakafaucon

C'est dans trois rues du quartier de la gare Saint-Jean, à Bordeaux Sud que l'association Yakafaucon installe, grâce à la participation citoyenne, des bacs à fleurs en bois sur les trottoirs, selon la technique du *lasagna bed* (couches successives de différents végétaux permettant la reconstitution d'un sol fertile).

La végétalisation des rues, l'entretien des bacs sont le vecteur de la rencontre et de l'échange. Cette aventure collective, encore embryonnaire a déjà permis l'organisation de fêtes de rue et autres rencontres festives improbables jusque là...

#### Les Jardins d'Aujourd'hui

L'Association participe à la création et à la gestion de projets d'espaces publics partagés et écocitoyens, axés sur le développement durable, autour du concept de la « vie de quartier ».

La particularité des Jardins d'aujourd'hui est d'avoir développé, depuis sa création, des techniques et des savoirs faire originaux en matière de jardinage écologique et d'économies solidaires : cultures hors sol sur Lasagna beds, jardins au carré, initiation à la permaculture, au vermicompostage, ateliers "du jardin à l'assiette", sont autant de médiateurs qui, sur le terrain, permettent de créer du lien social, par le biais du jardin.

Exemple d'action menée :

*Le jardin de ta sœur*, situé rue Dupaty à Bordeaux Nord, est un projet atypique, co-construit depuis 2004 par concertation entre les usagers, gestionnaires, maîtres d'œuvre et d'ouvrage impliqués sur le projet (Mairie de Bordeaux, Collectif du jardin de ta sœur...).

La demande initiale des habitants, validée par la Mairie de Bordeaux, était d'imaginer ensemble un « jardin partagé » sur l'emplacement de la friche Dupaty. Ce groupe de travail s'est constitué en collectif de réflexion réunissant habitants, associations, écoles du quartier, centre social. En mai 2010, l'inauguration d'équipements de jeux pour enfants et d'un mur pour jardin pédagogique marque une étape importante, concrétisation fructueuse de ce lien créé entre architecte, paysagiste, l'association les Jardins d'Aujourd'hui, les membres du collectif et les services de la Ville.



### Clos Serein village St Seurin

L'association a pour mission de faciliter les liens sociaux dans le quartier en élaborant des carrés de jardin, partagés par les résidents de ce territoire tout proche de la ville centre. Grâce au soutien de Bordeaux, le projet a pu être concrétisé. Toutes générations confondues échangent maintenant régulièrement conseils horticoles, plantes, outils ou planning d'arrosage estival, en quelques mots, apprennent à mieux se connaître. L'émulation naît et de nouveaux projets émergent avec d'autres jardins partagés de la ville, pour mettre en place des formations aux techniques naturelles de jardinage comme le vermicompost...

### Lycée technique Sainte Famille Saintonge

Ses actions pédagogiques se déploient autour du projet de réhabilitation du parc du Lycée Saintonge, moteur bioclimatique, qui peut contribuer au bien être des lycéens et des riverains. Sa sauvegarde passe aussi par un modèle de gestion qui soit capable de changer les pratiques et comportements des usagers lycéens, futurs citoyens. Depuis trois ans, le lycée conduit des actions en lien avec sa rénovation thermique, la réhabilitation de son parc, la maintenance de l'habitat...

Façonnées de manière interactive et partagées, les actions de terrain font enseignement, les lycéens les médiatisent eux-même et les restituent par des saisies esthétiques de leurs travaux.

Exemples d'actions menées :

Plantation de 18 arbres indigènes dans le parc Saintonge, mise en place de composteurs pour recycler la biomasse du parc, création d'une plate forme de tri sélectif, les lycéens professionnels seront titulaires d'un Module d'initiation à la faune et à la flore urbaine...

## Débat n°2 : Economie sociale et solidaire, système d'économie locale

### Le Groupement Aquitain des Réseaux de l'Insertion par l'activité Economique (GARIE)

Le GARIE a pour objectif la mise en oeuvre d'actions communes de professionnalisation et promotion des structures de l'insertion par l'activité économique. Ces structures sont des acteurs économiques dont les caractéristiques allient économie, insertion sociale et professionnelle, développement local. Historiquement développées sur des niches et des filières déjà vertes (recyclage, espaces naturels...), elles ont exploré précocement un modèle de développement durable : recrutement et insertion de salariés en exclusion, création d'activités de proximité...

A la fois animateur et interface de réseau, référents et experts intervenants dans des groupes de travail sur l'égalité des chances comme sur les achats responsables, les acteurs du GARIE accompagnent, suivent et forment les porteurs de projets.

### Epicerie solidaire

Initiée par le foyer des jeunes travailleurs en 2005, l'association de « l'épicerie associative à vocation solidaire » a vu le jour en janvier 2006 par la réunion de trois collectifs. Le projet a été créé pour répondre à une précarité des quartiers sud de Bordeaux, mais aussi pour changer le type d'aides alimentaires, qui sont traditionnellement des colis tout emballés, et pour redonner une autonomie au consommateur précaire. L'idée est de vendre des produits alimentaires, hygiéniques et ménagers à tous les membres de l'association, quelle que soit leur situation financière (l'adhésion est ouverte à tous). Mais seuls ceux qui sont orientés par des travailleurs sociaux bénéficieront de 50 % de réduction, le reste étant pris en charge par le conseil général. L'objectif premier est de créer une mixité entre les différentes catégories de consommateurs et de renforcer le lien social grâce à un espace avec coin café et point presse. Des ateliers de cuisine se dérouleront aussi dans l'épicerie.

## Les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne en Gironde

Les Amap souhaitent contribuer au développement d'une agriculture durable et à la mise en place d'une économie solidaire entre villes et campagnes. Elle souhaite permettre aux consommateurs de manger sainement à un prix juste et accessible et qu'ils puissent définir et contrôler ce qu'ils ont dans leur assiette. Elle souhaite que ces consommateurs deviennent des consom'acteurs.

Aussi ont-elles permis de mettre en œuvre concrètement de nombreuses actions oeuvrant à la création de l'activité économique et du lien social : transmission d'entreprises agricoles, aide à la création de productions maraîchères individuelles, création de points de collectes. Autant de dispositifs concourant à la cohésion de nouveaux moyens logistiques et humains sur le terrain, dans les quartiers qui s'organisent grâce à la participation citoyenne.

## Les P'tits Cageots

Les P'tits Cageots est une petite entreprise de distribution, via le net, sur Bordeaux et sa périphérie, de paniers bio et fermiers issus de circuits courts mais propose également des produits du commerce équitable. Elle s'inscrit non seulement dans une démarche d'économie sociale et solidaire et d'insertion par l'activité économique mais encore dans une démarche de développement durable. En terme de prix, son objectif est d'offrir, au prix de la « marque du supermarché », du bio ou du fermier ainsi que des produits du commerce équitable. Les P'tits cageots vont au bout de la démarche de "solidarité" en tant qu'entreprise d'insertion par l'activité économique : grâce à un accompagnement global qui permette à des personnes éloignées de l'emploi ou dans des difficultés sociales identifiées de construire un projet professionnel et d'accéder à un emploi stable.

## Le Relais Gironde

LE RELAIS GIRONDE, entreprise d'insertion, spécialisée dans la collecte, le tri, la valorisation de vêtements et de chaussures de seconde main a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> juillet 2008, répondant à un appel à projets de la ville de Bordeaux.

Au plan national, Le Relais, crée en 1984 est un groupement d'entreprises à but socio-économique dont la finalité est de lutter contre l'exclusion par la création d'emplois d'insertion et d'emplois durables pour les publics les plus en difficulté ; aujourd'hui ce sont 1 500 personnes qui y travaillent réparties sur 20 sites en France.

Au plan local, 10 personnes en insertion ont été recrutées sur des emplois de chauffeurs et assurent la collecte des quelques 400 conteneurs en place sur le département de la Gironde alimentés par les dons des particuliers.

Ces dons participent à la protection de l'environnement de manière forte puisqu'ils détournent des poubelles des vêtements usagés qui peuvent être réutilisés ou recyclés, économisant ainsi aux collectivités locales les charges afférentes à leur élimination. De plus Le RELAIS offre une seconde vie à 85% de ces vêtements en trouvant le bon débouché pour chacun (réemploi et revente dans les friperies, recyclage en chiffons d'essuyage industriels, effilochage pour la matelasserie, l'automobile ou la fabrication d'un isolant thermique et acoustique appelé métisse).

## Débat n°3 Habiter autrement

### Ademe

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du

développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### Unis Cité

Unis-Cité est l'association pionnière du Service Civique en France qui depuis 1994 offre aux jeunes de 18-25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 6 ou 9 mois, sur des missions d'intérêt général : sensibilisation d'habitants de quartiers aux économies d'énergie, lutte contre l'isolement des personnes âgées, accompagnement de personnes handicapées, sensibilisation aux droits des enfants... Pour accomplir un Service Civique, les jeunes sont sélectionnés uniquement sur leur motivation. Ils reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale et de formations. Unis-Cité a mobilisé 4 200 jeunes depuis 1995 - dont 900 jeunes cette année - répartis sur une trentaine de villes en France. Le programme « Media Terre » expérimenté à Mérignac vise à amener l'écologie dans les quartiers populaires. L'association a ainsi formé et accompagné pendant plusieurs mois 15 familles aux revenus modestes, à l'adoption de gestes éco-citoyens. Ces familles ont ainsi pu réduire leur empreinte écologique tout en réalisant des économies financières. Ce projet a été activement soutenu par EDF.

### Promofemmes

L'association veut favoriser l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des femmes d'origine étrangère et de leur famille en proposant un panel d'actions répondant à leurs besoins et demandes. Mettant en place un système de traduction arabe et turc, elle a ainsi porté plusieurs actions visant à mieux vivre en France et faciliter l'échange pour s'adapter le mieux possible, aider à la participation aux projets d'aménagement, à la sensibilisation autour des performances énergétiques, lors, par exemple d'ateliers pratiques avec le CREAq (Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine) pour déchiffrer ses factures, réduire ses consommations d'énergie et d'eau...

### Ateliers Bains Douches

Particulièrement axé sur la réflexion urbaine, le lien social et la protection de l'environnement, L'Atelier des Bains Douches est une association d'habitants de quartier très active sur un territoire, Belcier, concentrant de nombreuses problématiques (prostitution, circulations, dégradations...). Les habitants se sont donc mobilisés pour faire de leur territoire un véritable éco-quartier ancien, solidaire et durable. Les illustrations concrètes de terrain ne manquent pas, en partenariat avec les services de la Ville : rendre les logements plus écologiques (accompagnement pour l'isolation, la distribution et l'installation d'économiseurs d'eau et d'énergie, collectif d'achat de bois de chauffage...) ; pacifier l'espace urbain (rues sans voitures, fleurissement du quartier....) ; soutenir la consommation responsable et les initiatives durables (amap, groupement d'achats solidaires, jardins partagés...).

### Les Petits Débrouillards

Mouvement d'éducation populaire qui œuvre dans le champ de la culture scientifique et technique. Elle a pour objet social de susciter l'intérêt et d'éveiller la curiosité des enfants, des jeunes quelles que soit leurs origines culturelles, religieuses ou ethniques. Le credo de l'association est l'acquisition de la culture scientifique et technique par l'expérimentation, en s'appuyant sur l'exercice

de la citoyenneté, la capacité de chacun à intervenir dans le débat public et exprimer sa propre opinion.

Parmi les actions éducatives menées « HABITER » est un programme d'éducation au développement urbain, qui se matérialise entre autres par la réalisation de « panopticon », dispositif qui articule une photographie panoramique à 360° (elle-même constituée de photos prises avec un appareil classique), à un document sonore, le tout utilisable par l'internaute par le biais d'une navigation interactive. Le document sonore est quant à lui le fruit d'un atelier mixte (atelier d'écriture, atelier radio).

### **Mésolia**

Mésolia Habitat, bailleur social en Gironde gérant 8 000 logements et construisant 300 logements par an, s'est engagé depuis 2008 dans une démarche de développement durable à travers une charte qui formalise huit engagements clés (énergie, eau, déchets, matériaux écologiques, bruit, espaces extérieurs, sensibilisation, démarche interne) en lien avec ses principales activités : la construction neuve, la gestion des logements, la réhabilitation du patrimoine.

Depuis 2009, tous les logements neufs sont conçus avec une performance Bâtiment Basse Consommation ; le patrimoine existant est équipé d'économiseurs d'eau au fur et à mesure des réhabilitations (3 000 logements aujourd'hui) ; 80% du patrimoine est équipé de système de tri en porte à porte ; un projet de compostage collectif est initié au sein d'une grande résidence avec une régie de quartier ; les produits (colles, peintures, traitement bois) et les matériaux sont choisis pour leur impact réduit sur la santé et l'environnement ; tous les nouveaux locataires reçoivent un kit écologique et une sensibilisation aux gestes éco-citoyens.

### **Les Compagnons Bâtisseurs**

L'association a vocation d'insertion sociale et professionnelle. Les actions d'auto-réhabilitation accompagnée, conduites par l'ensemble des associations régionales du réseau ont notamment pour finalité la promotion du droit d'« habiter » un habitat digne et adapté, le droit pour chaque personne d'être acteur de son projet et de son développement, d'être acteur de la vie sociale afin de développer une citoyenneté active. Le réseau Compagnons Bâtisseurs inscrit également ses actions « habitat » dans la lutte contre la précarité énergétique. Il participe pour le compte de la mairie de Bordeaux à l'accompagnement de distribution de kits d'économie d'énergie auprès des publics démunis, action croisée de l'Agenda 21 et du plan Social de la Ville.

### **La CLCV, association de consommateurs et d'usagers**

Parmi les plus importantes associations nationales, la CLCV intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie. Elle est reconnue, entre autres, comme instance représentative des locataires et des copropriétaires. Son action s'étend du local jusqu'à l'international.

Elle agit pour améliorer la qualité de la vie, pour des produits sains et loyaux, accessibles à tous, pour des modes de production et de distribution respectueux de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Et elle s'active en faveur de la consommation éco-citoyenne et le développement durable, à travers la responsabilisation de l'utilisateur.

En Gironde, quatre Espaces Info Energie ont été mis en place au sein de la CLCV, avec le soutien des collectivités locales où le public reçoit des conseils gratuits et experts sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les dispositifs d'aides pour accompagner les projets de rénovation thermique ou de construction.

En 2009, plus de 3 000 personnes ont été reçues lors de visites ou d'animations thématiques.

## ANNEXES

- **Lettre de mission de Valérie Létard à Jean Gaeremynck, Conseiller d'Etat**
  
- **Lettre de mission de Valérie Létard à Alain Lecomte, Président de la section Aménagement durable des territoires au ministère du développement durable**

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

**La secrétaire d'Etat  
auprès du ministre d'Etat**

Réf. : D10011332

Paris, le

16 JUIN 2010

Monsieur le Conseiller d'Etat,

La démarche pour un Pacte de solidarité écologique que j'ai lancée en septembre 2009 s'inscrit dans le processus de mutation de notre société engagé avec le Grenelle de l'environnement.

En moins de trois ans, les changements sont déjà réels pour nos concitoyens. La plupart de ces engagements ont acquis force de loi. La territorialisation du Grenelle est lancée. La nouvelle stratégie nationale de développement durable pour 2010-2013, largement concertée, est en phase finale d'approbation.

Pour autant, dans le contexte de crise que nous connaissons, la dimension sociale du Grenelle nécessite d'être renforcée. La solidarité est en effet, à l'évidence, la clef de la mutation que nous souhaitons, ce qui nous renvoie aux fondements mêmes du développement durable.

C'est forts de cette conviction que nous avons avec Jean-Louis Borloo mobilisé ensemble des acteurs de l'environnement et de la solidarité, autour de cinq thèmes : les enjeux en terme de formation et d'emploi de l'économie verte; la lutte contre la précarité énergétique dans le logement ; les modes de vie, les comportements et la consommation ; l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires ; enfin, la mobilisation citoyenne et sociale.

Ces différents chantiers poursuivent un seul objectif, la transition vers un modèle socialement et écologiquement soutenable : inciter à produire et à consommer autrement, lier mode de croissance respectueux de l'environnement et réponse aux besoins sociaux, anticiper les mutations sur les territoires et réduire les inégalités territoriales ; favoriser l'appropriation par tous des enjeux du développement durable.

En effet, parce qu'elles sont soumises à des contraintes de revenu qui pèsent sur leur vie quotidienne, les populations défavorisées perçoivent le développement durable comme quelque chose qui n'est pas pour elles, alors qu'il concerne directement leurs besoins essentiels : accès à l'eau, à l'énergie, à un logement décent, accès aux transports, à une alimentation saine, aux moyens d'information et de communication.

**Présent  
pour  
l'avenir**

La conférence nationale sur le Plan « Emplois liés à l'économie verte » qui s'est tenue fin janvier et le forum « Ecologie et solidarité » du 17 février dernier ont constitué deux étapes importantes du Pacte de solidarité écologique. Ils ont permis de dégager des axes prioritaires d'action.

Le Pacte se donne pour ambition de construire une nouvelle société à responsabilité sociale autant qu'environnementale, à l'horizon 2020, autour des cinq chantiers que j'ai rappelés. Décliné en dix objectifs, il repose sur trois valeurs indissociables, la solidarité, la liberté et la citoyenneté.

Je vous remercie très sincèrement d'avoir accepté de conduire les travaux sur le thème « Accès aux services essentiels ».

Vous aurez notamment dans le cadre de cette mission à proposer un plan d'action s'appuyant sur les analyses et propositions formulées dans le cadre de la mission « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation, coprésidée par Monsieur Pierre Saglio, président du mouvement ATD Quart Monde et Monsieur Alain Chosson, vice-président de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

L'axe majeur des propositions qui m'ont été adressées porte sur l'accès aux besoins et services essentiels. Il est au cœur de la démarche que je vous propose de poursuivre.

Vous pourrez vous appuyer également sur les autres travaux conduits dans le cadre du Pacte notamment aux travaux de préfiguration conduits par les services du ministère et aux rapports des missions liés aux autres chantiers du Pacte.

Le Pacte devrait progresser en plusieurs temps au cours de 2010.

Vous trouverez à cette fin en annexes, ci-jointes, d'une part des mesures qui peuvent le cas échéant être lancées à court terme et pour certaines dès 2010 mais dont les modalités de mise en oeuvre doivent être précisées (annexe 1), d'autre part des propositions structurantes qui nécessitent des travaux d'approfondissement, tant au plan technique que financier (annexe 2).

Ces propositions de mesures ne sont toutefois pas limitatives et il vous est tout à fait possible de sélectionner d'autres mesures ou recommandations qui vous paraîtront pertinentes dans le cadre de votre mission.

Je souhaiterais que vous puissiez me restituer vos résultats le 31 octobre 2010.

Les services du ministère se tiennent à votre entière disposition pour vous aider dans votre mission. Une cellule d'appui vous sera adjointe afin de faciliter vos travaux, qu'il vous appartient d'organiser dans un souci de concertation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien cordialement*

Valérie Létard

Monsieur Jean GAEREMYNCK  
Conseiller d'Etat  
Conseil d'Etat  
1, Place Palais Royal  
75001 Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

**La secrétaire d'Etat  
auprès du ministre d'Etat**

Réf. : D10011332

Paris, le 16 JUIN 2010

Monsieur le Président,

La démarche pour un Pacte de solidarité écologique que j'ai lancée en septembre 2009 s'inscrit dans le processus de mutation de notre société engagé avec le Grenelle de l'environnement.

En moins de trois ans, les changements sont déjà réels pour nos concitoyens. La plupart de ces engagements ont acquis force de loi. La territorialisation du Grenelle est lancée. La nouvelle stratégie nationale de développement durable pour 2010-2013, largement concertée, est en phase finale d'approbation.

Pour autant, dans le contexte de crise que nous connaissons, la dimension sociale du Grenelle nécessite d'être renforcée. La solidarité est en effet, à l'évidence, la clef de la mutation que nous souhaitons, ce qui nous renvoie aux fondements mêmes du développement durable.

C'est forts de cette conviction que nous avons avec Jean-Louis Borloo mobilisé ensemble des acteurs de l'environnement et de la solidarité, autour de cinq thèmes : les enjeux en terme de formation et d'emploi de l'économie verte, la lutte contre la précarité énergétique dans le logement, les modes de vie, les comportements et la consommation, l'amélioration de la qualité de vie dans les territoires, et enfin la mobilisation citoyenne et sociale.

Ces différents chantiers poursuivent un seul objectif, la transition vers un modèle socialement et écologiquement soutenable : inciter à produire et à consommer autrement, lier mode de croissance respectueux de l'environnement et réponse aux besoins sociaux, anticiper les mutations sur les territoires et réduire les inégalités territoriales ; favoriser l'appropriation par tous des enjeux du développement durable.

En effet, parce qu'elles sont soumises à des contraintes de revenu qui pèsent sur leur vie quotidienne, les populations défavorisées perçoivent le développement durable comme quelque chose qui n'est pas pour elles, alors qu'il concerne directement leurs besoins essentiels : accès à l'eau, à l'énergie, à un logement décent, accès aux transports, à une alimentation saine, aux moyens d'information et de communication.

La conférence nationale sur le Plan « Emplois liés à l'économie verte » qui s'est tenue fin janvier et le forum « Ecologie et solidarité » du 17 février dernier ont constitué deux étapes importantes du Pacte de solidarité écologique. Ils ont permis de dégager des axes prioritaires d'action.

Le Pacte se donne pour ambition de construire une nouvelle société à responsabilité sociale autant qu'environnementale, à l'horizon 2020, autour des cinq chantiers que j'ai rappelés. Décliné en dix objectifs, il repose sur trois valeurs indissociables, la solidarité, la liberté et la citoyenneté.

Je vous remercie très sincèrement d'avoir accepté de conduire les travaux sur le thème « Territoires, citoyenneté ».

Vous aurez notamment dans le cadre de cette mission à traduire en mesures concrètes les analyses et propositions des travaux coprésidés d'une part par Mme de Fleurieu, présidente de l'ONPES et M. Garnier, vice-président de France Nature environnement (FNE), dans le cadre de la mission « Qualité de la vie dans les territoires », et d'autre part par Mme Fayet, vice-présidente de l'UNCASS, et M. Genest, président de FNE, dans le cadre de la mission « Mobilisation sociale et citoyenne ».

Vous pourrez vous appuyer également sur les autres travaux conduits dans le cadre du Pacte : travaux de préfiguration conduits par les services du ministère, rapports des missions liés aux autres chantiers du Pacte, expérimentations en régions du plan « Emplois liés à l'économie verte ».

Le Pacte devrait progresser en plusieurs temps au cours de 2010.

Vous trouverez à cette fin dans les annexes ci jointes d'une part des mesures qui peuvent être lancées à court terme et pour certaines, dès 2010 mais dont les modalités de mise en oeuvre doivent être précisées (annexe 1), d'autre part des propositions structurantes qui nécessitent des travaux d'approfondissement, tant au plan technique que financier (annexe 2).

Ces propositions de mesures ne sont toutefois pas limitatives et il vous est tout à fait possible de sélectionner d'autres mesures ou recommandations qui vous paraîtront pertinentes dans le cadre de votre mission.

Je souhaiterais que vous puissiez me restituer vos résultats le 31 octobre 2010.

Les services du ministère se tiennent à votre entière disposition pour vous aider dans votre mission. Une cellule d'appui vous sera adjointe afin de faciliter vos travaux, qu'il vous appartient d'organiser dans un souci de concertation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement



Valérie Létard

Monsieur Alain LECOMTE  
Président de la section  
Aménagement durable des territoires  
Tour Pascal B  
92055 La Défense cédex